

Jouons avec les maths!

Collège Paul Ramadier, Decazeville, Aveyron



Mathématiques



PRÉSENTATION DU PROJET

En réseau d'éducation prioritaire le collège Paul Ramadier est confronté à plusieurs difficultés dans l'acquisition de connaissances et de compétences en mathématiques ainsi qu'en termes de motivation et de curiosité pour cette discipline.

S'appuyant sur un laboratoire de mathématiques déjà existant le projet CNR vise à développer :

- un atelier mathématiques pour les niveaux 6e et 5e qui associe les parents d'élèves ;
- un laboratoire de mathématiques qui aborde l'histoire des mathématiques, avec la contribution d'un professeur de l'université Paul Sabatier de Toulouse ;
- l'organisation, au mois de mai, d'un salon des jeux mathématiques qui propose des tournois, des escape game, des conférences.

Plus de 800 élèves participent à cet évènement.



OBJECTIFS

- Développer le goût des mathématiques par l'approche des jeux et de la stratégie.
- Développer les savoirs fondamentaux pour tous les élèves en mathématiques.
- Valoriser les travaux des élèves lors du salon des jeux mathématiques.
- Impliquer les parents : certains parmi eux interviennent déjà dans les ateliers, d'autres sont engagés dans l'organisation et l'encadrement du salon des jeux mathématiques.
- Contribuer à la dynamique d'un territoire confronté à une crise économique et sociale, et renforcer, par ce projet pédagogique et culturel, le sentiment d'appartenance du collège.
- Pérenniser l'atelier jeux mathématiques et organiser le salon des jeux mathématiques tous les deux ans.



PARTENAIRES ASSOCIÉS AU PROJET

Municipalité

Communauté de communes

Associations : Apmep, Maths en scène, Sciences en Aveyron, Fermat sciences



FINANCEMENT ACCORDÉ AU PROJET

Montant total alloué par l'Éducation nationale dans le cadre du FIP : 6900 €, dont :

- 600 € d'achat de matériel (jeux, récompenses);
- 2080 € de rémunération d'intervenants extérieurs (conférenciers, animateurs);
- 2350 € de frais de déplacement;
- 1870 € autre (location, buffet, communication).

Montant alloué par les collectivités territoriales : 3600 €, dont :

- 2100 € : communauté des communes (location de salle, technicien, sécurité);
- 1500 € : mairie de Decazeville.